

Communiqué de presse

Lutte contre le blanchiment d'argent: message concernant la révision de la loi

Révision de la loi sur le blanchiment d'argent: des mesures encore insuffisantes

Berne, le 26 juin 2019 – Dans le message concernant la révision de la loi sur le blanchiment d'argent qu'il a adopté aujourd'hui, le Conseil fédéral ne renforce pas suffisamment le dispositif antiblanchiment suisse. Certes, les mesures qu'il propose comblent des lacunes importantes de ce dispositif, mais elles ne sont pas encore suffisantes pour que la Suisse puisse à l'avenir lutter efficacement contre le blanchiment d'argent.

La Suisse est pointée du doigt par la communauté internationale, qui lui demande d'améliorer son dispositif antiblanchiment. Dans son dernier rapport sur la Suisse, le Groupe d'action financière (GAFI), un organe intergouvernemental, a constaté des lacunes criantes dans la législation suisse et exigé qu'elles soient rapidement comblées. Transparency International Suisse a aussi mis au jour de graves déficiences dans deux études récentes¹. Dans ces circonstances, le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui le message concernant la révision de la loi sur le blanchiment d'argent.

Transparency International Suisse salue sur le principe les modifications proposées par le Conseil fédéral. Comblant de graves lacunes du dispositif antiblanchiment suisse, elles contribuent de façon considérable à améliorer la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent. L'extension du champ d'application de la loi aux prestations fournies en lien avec des sociétés et des trusts joue un rôle particulièrement important. Elle est appelée à éviter que des avocats, des notaires ou des fiduciaires suisses se rendent complices d'opérations de blanchiment d'argent, par exemple en fondant des sociétés de domicile. Les «Panama Papers», notamment, ont révélé que des acteurs helvétiques fournissent ce genre de prestations problématiques à grande échelle.

Malheureusement, le projet de révision est encore globalement insuffisant:

- Les avocats et les notaires qui fournissent des prestations en lien avec des trusts et des sociétés ne sont pas soumis à l'obligation de communiquer, ce qui est problématique, car des affaires importantes de blanchiment d'argent resteront ainsi dans l'ombre et car ces professionnels seront favorisés par rapport à d'autres acteurs qui sont eux soumis à l'obligation de communiquer pour les mêmes prestations. Pour cette raison, les avocats et les notaires doivent aussi être contraints d'avertir sans retard les autorités chaque fois qu'ils soupçonnent un client de faire appel à leurs services afin de blanchir de l'argent. Cette obligation, qui a fait ses preuves à l'échelon international, est ainsi inscrite dans la législation allemande, française et britannique, par exemple.
- Il faut étendre de toute urgence le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent à d'autres activités à risques: les prestations fournies en lien avec l'achat et la vente d'immubles, d'œuvres d'art et de biens de luxe, ainsi qu'en matière de conseil financier et de conseil en placement.

¹ Voir nos rapports «Voie royale pour l'argent sale: blanchiment d'argent dans l'immobilier suisse» <https://transparency.ch/fr/publikationen/voie-royale-pour-largent-sale-blanchiment-dargent-dans-limmobilier-suisse/> et «Activités dans la pénombre. Pourquoi faut-il étendre le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent aux activités de relevant pas de l'intermédiation financière» (synthèse en français du rapport intégral en allemand) <https://transparency.ch/wp-content/uploads/2018/05/Synthese-Rapport-Activites-dans-la-penombre-TI-Suisse.pdf>.

Martin Hilti, directeur de TI Suisse, déclare à ce propos:

«Il serait malavisé de ne combler une fois de plus que les lacunes les plus criantes de la loi pour réussir éventuellement de justesse la procédure d'examen du GAFI. En effet, il serait alors très probable que les noms d'acteurs suisses défraient à nouveau la chronique lorsqu'éclateront les prochains grands scandales de corruption. Il faut remédier à cette éventualité, faute de quoi la communauté internationale ne relâchera pas la pression et notre réputation internationale, notre place financière et l'ensemble de notre économie continueront à subir des préjudices. Place financière de premier rang, la Suisse doit lutter énergiquement contre le blanchiment d'argent et combler enfin efficacement les lacunes de la loi.»

Contact médias:

Martin Hilti, directeur
Transparency International Suisse (Berne)
Tél.: +41 (0)31 382 35 50
Courriel: martin.hilti@transparency.ch

Transparency International (TI) Suisse est la section suisse de Transparency International, la principale organisation non gouvernementale qui lutte contre la corruption dans le monde. TI Suisse combat la corruption en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. TI Suisse est active dans les domaines de la sensibilisation et du plaidoyer, rédige des rapports et des instruments de travail, encourage l'échange au sein de certains groupes professionnels, collabore avec d'autres institutions et prend position sur l'actualité. www.transparency.ch